

V. réf. :

N. réf. : MPS/FP/18-2020

Le 24 août 2020

Mesdames,
Messieurs les Responsables,

Concerne : reprise des activités sportives le mardi 1^{er} septembre 2020

Depuis le mois de mars 2020, nous avons vécu quelques mois marqués par des mesures exceptionnelles de confinement dues au Covid-19.

La rentrée sportive s'annonce et le contexte sanitaire est encore délicat.

Ci-joint, vous trouverez les protocoles de la phase 4 à respecter pour les sports en salle, les sports pratiqués à l'extérieur ainsi que pour les événements sportifs – mise à jour du 1^{er} septembre 2020.

Ces protocoles sont disponibles sur le site de l'ADEPS ainsi que celui de l' AISF aisf.be/protocoles-de-deconfinement.

En ce qui concerne les infrastructures sportives d'Hainaut Sports – site d'Havré, voici les mesures spécifiques à suivre en complément des protocoles annexés :

- Les consignes sanitaires devront être strictement respectées et seront revues en fonction des directives fédérales liées au Covid-19.

- Signalétique et sens de circulation à respecter :

L'entrée pour tous s'effectuera par la porte avant du hall omnisports

- **Accès aux plateaux** : sens de circulation flèches de **couleur rose** – sanitaires hall d'entrée
- **Accès à la salle avec les miroirs** : sens de circulation de **couleur verte** – sanitaires vestiaires 1 et 2

- Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition dans le hall d'entrée.

- Pas de mise à disposition de vestiaires et douches.

Rappel : ne pas venir avec ses chaussures de salle aux pieds.

- Seuls les responsables et pratiquants auront accès aux espaces sportifs. Les parents n'auront pas accès aux bâtiments.

- L'arrivée des responsables et pratiquants se fera 10' avant le cours. L'accès aux salles s'effectuera lorsque les groupes occupants auront quitté les espaces sportifs.
- Les horaires devront donc être scrupuleusement respectés. Pour rappel, votre matériel doit être remis en place durant votre plage horaire. Les clubs veilleront à quitter les lieux lorsque l'entraînement est terminé. Aucun rassemblement ne sera permis.
- Le petit matériel d'Hainaut Sports (cônes, tapis...) ne sera pas mis à disposition.
- Le local « Covid » se situe dans le vestiaire individuel n°3 avec la procédure d'urgence en cas d'infection Covid lors de l'activité.
- La cafétéria sera fermée jusqu'au 30 septembre 2020 inclus.

Les utilisateurs des infrastructures sportives s'engagent à respecter les mesures spécifiques et les protocoles mis en place.

Ces mesures sont d'application immédiate. Elles pourront être adaptées en fonction de l'évolution des recommandations et procédures officielles.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Responsables, mes cordiales salutations.



Patricia Facciolini
Responsable MPS